

Acériculture

Comment reconnaître une érablière riche?

Alain Boily, agronome

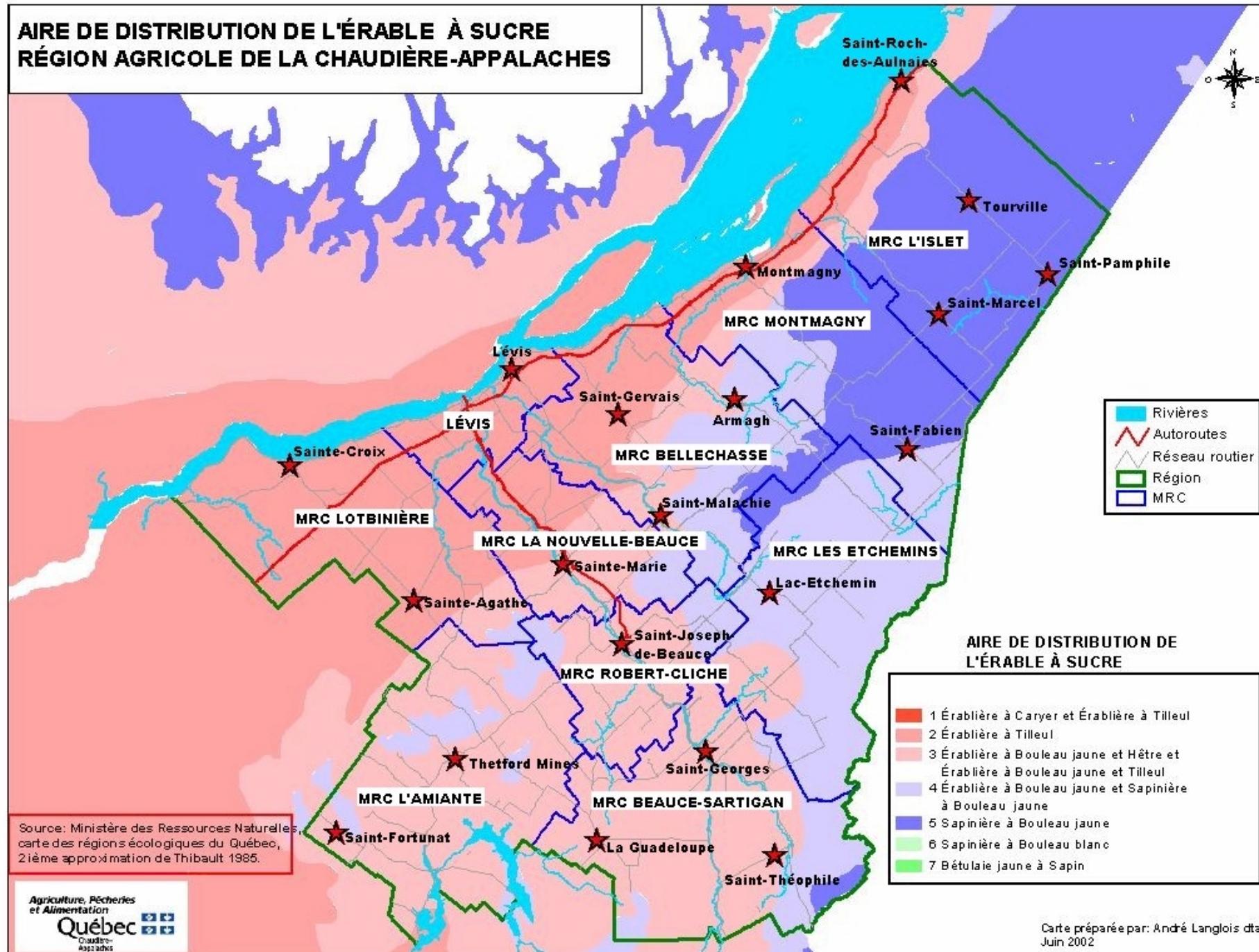
Conseiller régional en acériculture

La présence de certaines plantes nous renseigne sur la santé d'une érablière. Il est possible, en observant la présence de certaines espèces dites indicatrices, de connaître la disponibilité en eau, le régime nutritif du sol, le type d'humus et les conditions générales du sol.

Les espèces choisies sont représentatives des conditions rencontrées dans de bonnes érablières; elles ne constituent pas une liste exhaustive car il existe beaucoup d'autres espèces indicatives.

La classification d'une érablière permet une meilleure compréhension des mécanismes naturels reliés à son environnement et facilite l'adoption de principes d'aménagement qui correspondent à son type et selon la richesse du sol qui la supporte. Un mode de classification au Québec utilise l'abondance-dominance de certaines espèces d'arbres, dites caractéristiques. Dans la Chaudière-Appalaches, il y a quatre domaines climatiques selon la carte des régions écologiques du Québec méridional, publiée par la Direction de la recherche forestière du ministère des Ressources Naturelles (Thibault, 1985). Les voici:

AIRE DE DISTRIBUTION DE L'ÉRABLE À SUCRE RÉGION AGRICOLE DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES



1- Érablière à tilleul et érablière à bouleau jaune; dans la MRC de Lotbinière et le long du fleuve;

2- Érablière à bouleau jaune; pour la majorité du territoire de la Chaudière-Appalaches;

3- Érablière à bouleau jaune et sapinière à bouleau jaune; le long de la frontière Canado-Américaine et les hautes terres des MRC de Bellechasse, de Montmagny, la MRC Les Etchemins et le secteur sud de la MRC Beauce-Sartigan;

4- Sapinière à bouleau jaune; la majorité de la MRC de L'Islet et les plus hautes terres de Montmagny.

La totalité des facteurs du milieu influence l'existence des plantes ou des associations végétales. Les facteurs primaires sont à l'origine du développement des écosystèmes. Ils sont au nombre de quatre, ils exercent sur la végétation un contrôle externe et ce sont: le climat, la topographie, le sous-sol ainsi que les eaux souterraines et de surface. Quant au facteur humain, nul besoin de rappeler l'importance des changements que l'homme peut infliger aux érablières.

Il existe aussi quatre facteurs secondaires qui exercent un contrôle interne à l'écosystème forestier et ce sont: le climat forestier, le microrelief, le sol et l'humus.

1- Érablière à tilleul et érablière à bouleau jaune; dans la MRC de Lotbinière et le long du fleuve;

2- Érablière à bouleau jaune; pour la majorité du territoire de la Chaudière-Appalaches;

3- Érablière à bouleau jaune et sapinière à bouleau jaune; le long de la frontière Canado-Américaine et les hautes terres des MRC de Bellechasse, de Montmagny, la MRC Les Etchemins et le secteur sud de la MRC Beauce-Sartigan;

4- Sapinière à bouleau jaune; la majorité de la MRC de L'Islet et les plus hautes terres de Montmagny.

La totalité des facteurs du milieu influence l'existence des plantes ou des associations végétales. Les facteurs primaires sont à l'origine du développement des écosystèmes. Ils sont au nombre de quatre, ils exercent sur la végétation un contrôle externe et ce sont: le climat, la topographie, le sous-sol ainsi que les eaux souterraines et de surface. Quant au facteur humain, nul besoin de rappeler l'importance des changements que l'homme peut infliger aux érablières.

Il existe aussi quatre facteurs secondaires qui exercent un contrôle interne à l'écosystème forestier et ce sont: le climat forestier, le microrelief, le sol et l'humus. Il y a également des facteurs de croissance, soit des agents du milieu qui sont indispensables. Ce sont les conditions microclimatiques qui rendent disponibles: l'eau,

la chaleur, la lumière, les produits nutritifs du sol et de l'atmosphère. Ils ne peuvent pas se remplacer mutuellement, tout au plus se compenser partiellement. L'eau et la chaleur disponibles en saison de croissance sont généralement évaluées au moyen d'indices climatiques, tels que les degrés-jours de croissance.

Par exemple, l'érablière à tilleul d'Amérique nécessite, pour se régénérer et maintenir une stabilité, une saison de croissance qui varie entre 1600 et 1900 degrés-jours, ce qui est beaucoup. Composée d'espèces végétales très diversifiées, elle colonise des sols fertiles. En progressant vers le nord ou en altitude (une altitude de 300 mètres correspond à 1 degré de latitude de plus vers le nord), cette association perd des espèces végétales aux profits de quelques espèces mieux adaptées. On l'appelle alors l'érablière à bouleau jaune: elle se caractérise par des saisons de croissance de plus de 1280 degrés-jours.

En identifiant les plantes de sous-bois et en connaissant leurs besoins spécifiques, il est possible de déterminer la fertilité d'une section de l'érablière (station). Voici quelques plantes indicatrices d'une forêt présentant des conditions de croissance favorable pour l'érable à sucre.

Espèces ligneuses non commerciales



Acer pensylvanicum
Érable de Pennsylvanie
(Bois d'orignal, Bois barré)

caractérisant l'érablière à bouleau jaune



Dirca Palustris
Dirca des marais
(Bois de plomb)

caractérisant l'érablière à tilleul



Celastrus scandens
Célastre grimpant
(Bourreau des arbres)



Carpinus caroliniana
Charme de Caroline
(Bois de fer)



Cornus alternifolia
Cornouiller à feuilles alternes
caractérisant l'érablière à tilleul



Sambucus canadensis
Sureau du Canada
(Sureau blanc)



Parthenocissus quinquefolia
Parthénocisse à cinq folioles
(Vigne vierge)



Taxus canadensis Marsh
If du Canada
caractérisant l'érablière à bouleau jaune

Plantes herbacées



Asarum canadense

Asaret du Canada
(Gingembre sauvage)



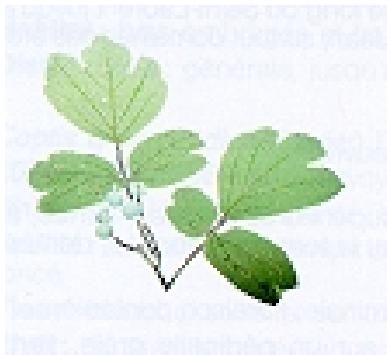
Sanguinaria canadensis

Sanguinaire du Canada
(Sang-dragon)



Actaea rubra

Actée rouge
(Pain ou poison de couleuvre)
caractérisant l'érablière à tilleul



Caulophyllum thalictroides
Caulophylle faux-pigamon



Thalictrum dioicum
Pigamon dioïque



Dicentra canadensis
Dicentre du Canada
(Cœur-saignant)



Mitella diphylla
Mitrelle à deux feuilles
caractérisant l'érablière à tilleul



Circaealpina
Circée alpine



Circea lutetiana
Circée de lutère



Panax trifolius
Ginseng à trois folioles
(Petit ginseng)



Panax quinquefolius
Ginseng à cinq folioles
(Ginseng)



Aralia racemosa
Aralie à grappes
(Grande salsepareille)



Osmorhiza claytonii
Osmorhize de clayton



Mitchella repens
Mitchelle rampant
(Pain de perdrix)
caractérisant l'érablière à tilleul



Uvularia grandiflora
Uvulaire grandiflore
caractérisant l'érablière à tilleul



Trillium undulatum
Trille ondulé
caractérisant l'érablière à bouleau jaune



Allium tricoccum
Ail trilobé
(Ail des bois)
caractérisant l'érablière à tilleul



Adiantum pedatum

Adiante pédalé
(capillaire du Canada)
caractérisant l'érablière à tilleul



Dryopteris goldiana

Dryoptéride de goldie
caractérisant l'érablière à tilleul

Bibliographie

- Ressources Naturelles Canada, Service canadien des forêts; Gouvernement du Québec, ministère des Ressources Naturelles, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 1995, L'érable à sucre, caractéristiques, écologie et aménagement.
- Ministère des Ressources Naturelles du Québec, 1990, 2e édition, Petite flore forestière du Québec.